

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 034/2022

A la société **PRESAGE SERVICE SARL**

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/GOUPRO/MIN.PROV/SANTE/EGPMP4/H-KAT/2021, conclu avec la Province du HAUT-KATANGA, pour un montant total hors taxe de francs congolais deux cent quarante-huit millions huit cent cinq mille trois cent quatre-vingt-neuf, nonante-sept centimes (CDF 248 805 389.97) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 31/03/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général